



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION VILLE DE SAINT LAMBERT

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Cassandra Comin Bergonzi, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la ville de Saint-Lambert :

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller district 1
 - Poste de conseillère ou conseiller district 2
 - Poste de conseillère ou conseiller district 3
 - Poste de conseillère ou conseiller district 4
 - Poste de conseillère ou conseiller district 5
 - Poste de conseillère ou conseiller district 6
 - Poste de conseillère ou conseiller district 7
 - Poste de conseillère ou conseiller district 8
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

19 septembre	De 8 h 00 à 12 h 00	
22 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 14 h 00 à 16 h 00
23 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 14 h 00 à 16 h 00
24 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 14 h 00 à 16 h 00
25 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 14 h 00 à 16 h 00
26 septembre	De 8 h 00 à 12 h 00	
29 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 14 h 00 à 16 h 00
30 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 14 h 00 à 16 h 00
1 ^{er} octobre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 14 h 00 à 16 h 00
2 octobre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 14 h 00 à 16 h 00
3 octobre	De 9 h à 16 h 30	

Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.
 - Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h**
 - Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h**
 - Jour de vote au bureau de la présidente d'élection : **vendredi 24 octobre, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection :

Me Amanda Jedrychowski

5. L'adjoint suivant a été désigné pour recevoir des déclarations de candidature :

M. William Beaulac

6. Vous pouvez joindre le bureau de la présidente d'élection aux coordonnées ci-dessous.

Adresse : 6 Desaulniers, bureau 104, Saint-Lambert, J4P 1L3

Courriel : election.municipale@saint-lambert.ca

Téléphone : (438) 826-5934

Donné à Saint-Lambert, ce lundi 25 août 2025.

Cassandra Comin Bergonzi

Présidente ou président d'élection